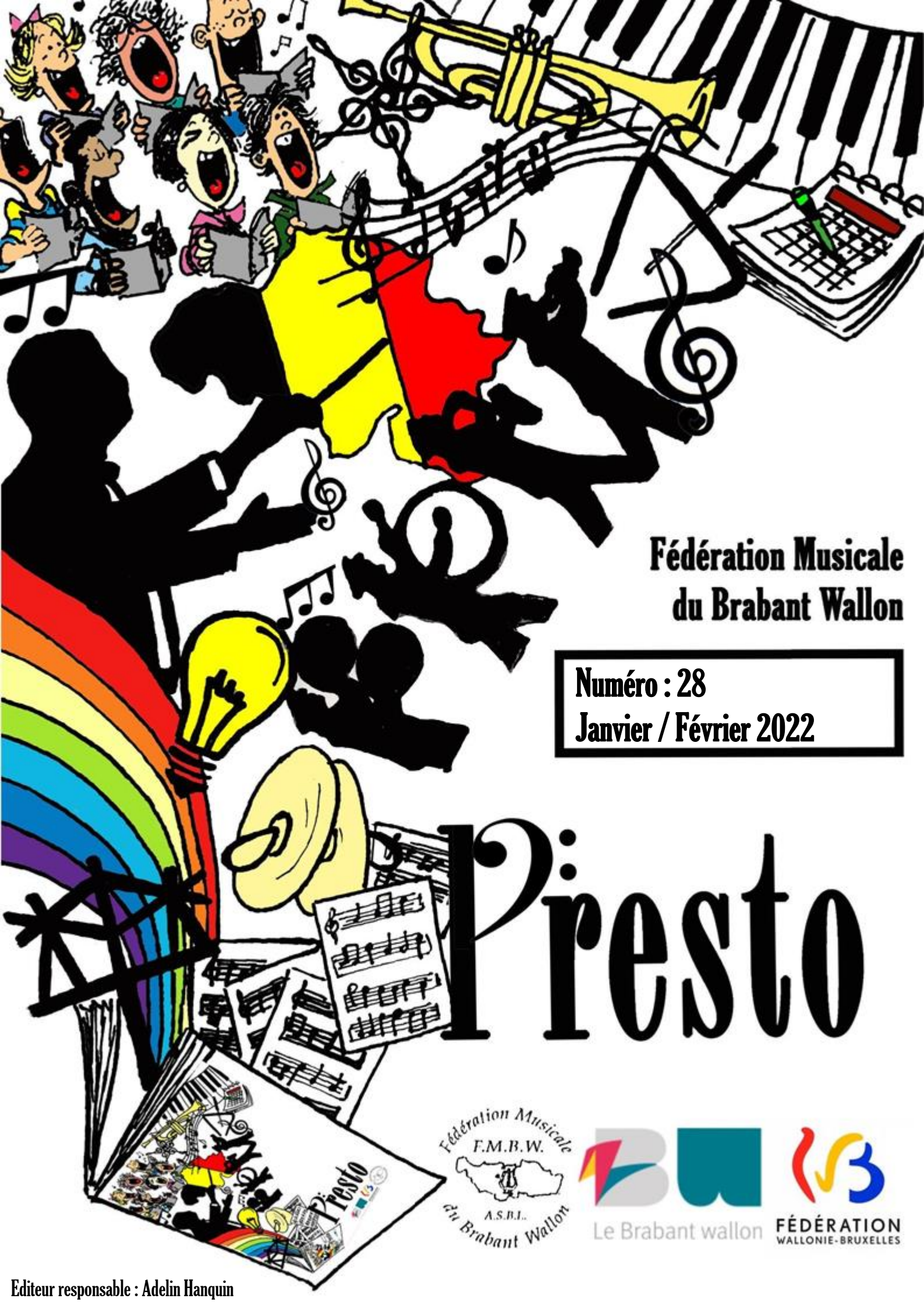

Fédération Musicale du Brabant Wallon

Numéro : 28
Janvier / Février 2022

Presto

Fédération Musicale F.M.B.W. A.S.B.L. du Brabant Wallon

Le Brabant wallon

FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES

Editeur responsable : Adelin Hanquin

SOMMAIRE

La Fédération Musicale du Brabant Wallon - Comité	P.3
Mot du Président	P.4
Agenda	P.5
Concours « Jeunes solistes » 2022 – Bulletin d'inscription	P.6
Règlement du concours	P.7
Camp Musical FML 2022	P.10
Bulletin d'inscription Camp Musical FML 2022	P.12
Jeux	P.13
Solutions des jeux du Presto 26	P.14
Compositrices du XIXe siècle - Louisa de Mercy-Argenteau	P.15
Comité USM	P.18

n.d.l.r. :

N'oubliez pas de nous envoyer vos articles, agendas, affiches ou petites annonces avant le 1er Mars 2022 pour paraître dans prochain numéro.

Pour envoyer tout cela, rien de plus simple, une seule adresse Email à retenir : celle de notre secrétaire : christvin@hotmail.fr

Fédération Musicale du Brabant Wallon

Comité

Président

HANQUIN Adelin
Rue des Ecoles, 9 - 1350 JAUCHE
Tél : 019/63.43.75
GSM : 0478/84.03.76
Email : hanquin.adelin@skynet.be

Secrétaire

VINCENT Christiane
Rue Basse Baive, 26 - 5310 LIERNU
Tél : 081/65.59.05
GSM : 0477/32.22.30
Email : christvin@hotmail.fr

Trésorier

HANQUINAUX Pascal
Rue Basse Baive, 26 - 5310 LIERNU
Tél : 081/65.59.05
GSM : 0475/37.13.38
Email : p.hanquinaux@gmail.com

Membre

HENNEBEL Aurélien
Rue Saint-Corneille, 21 - 1320 HAMME-MILLE
GSM : 0471/65.25.68
Email : hennaur@gmail.com

Mot du Président

Mesdames, Messieurs, Chers amis lecteurs,

Tout d'abord, à vous tous et à vos familles, je vous souhaite mes meilleurs vœux de bonheur et de bonne santé!

Que 2022 vous procure joie et prospérité dans votre travail et dans vos sociétés.

Deux organisations auront lieu cette année et espérons ne pas rester là:

- Le concours « Jeunes Solistes » se tiendra le 26 février 2022 à l'Académie de Jodoigne. Il est encore possible de s'y inscrire sans tarder.

- Le Camp Musical sera assure par la Fédération Musicale de Liège, du mardi 5 avril au samedi 9 avril 2022 à l'internat Don Bosco d'Aywaille Remouchamps.

Les documents d'affiliations 2022 vous parviendront sous peu.

Enfin, l'ensemble du Comité et moi-même, nous vous remercions pour votre confiance et votre collaboration et vous prions de croire Mesdames, Messieurs, Chers amis lecteurs à l'assurance de notre amitié la plus sincère.

Votre dévoué Président.

Adelin Hanquin.

AGENDA

Dates	***Sociétés***	*Activités*
12/03/22	Harmonie Royale de Mont-St-Pont Braine-l'Alleud vertenoeuil@hotmail.com	Concert à Aiseau organisé par la Royale Philharmonie St. Marie d'Oignies d'Aiseau
02/04/22	Harmonie Royale de Mont-St-Pont Braine-l'Alleud vertenoeuil@hotmail.com	Grand Concert de Printemps Centre Culturel de Braine-l'Alleud.

PETITES et GRANDES ANNONCES

n.d.l.r. : Désormais, cette rubrique vous est ouverte pour toute petite annonce non commerciale (concernant la musique ou non). Pour envoyer tout cela, rien de plus simple, une seule adresse Email à retenir :
Celle de notre secrétaire : christvin@hotmail.fr

FEDERATION MUSICALE DU BRABANT FRANCOPHONE

A.S.B.L. – Siège social : rue des Ecoles, 9 – 1350 Jauche

Concours « Jeunes solistes 2022 »
de la Fédération du Brabant

Samedi 26 février 2022
Académie de Musique – Jodoigne

Formulaire d'inscription à envoyer **avant le 30 janvier 2022** à la Fédération Musicale du Brabant Francophone (Rue des Ecoles, 9 – 1350 Jauche ou par mail au secrétariat : christvin@hotmail.fr)

Nom (majuscules) : …….....Prénom : ……

Adresse : …….n° : ……..bte : ……..

Code postal : ……. Localité : ……..

Téléphone : ……..GSM : ……...……

Email : …….Date de naissance : ……..…….

Instrument : …….……Société : ……..……

Je souhaite m'inscrire dans la catégorie (*)

- o Bois
- o Cuivre
- o Percussions

au niveau (*)

- o Espoir (réservé aux moins de 11 ans)
- o Sonatine
- o Sonate
- o Concerto
- o Récital (ouvert jusque un an de fréquentation de l'enseignement supérieur artistique (jeune talent ou 1ère année d'étude)

Je joins au présent document une photocopie de ma carte d'identité (recto-verso) ainsi que la preuve du versement du droit d'inscription de 5 € (cinq euros)
sur le compte de la FMBF : BE30 0012 6149 5811 (+ mon nom en communication)

Programme : …….
…….
…….

Je souhaite être accompagné par l'accompagnateur officiel du concours (*) O oui
O non

Date : **Signature du participant : …….**

Signature des parents (pour les mineurs) : ……...…….
(*) Cochez la case adéquate

FEDERATION MUSICALE DU BRABANT FRANCOPHONE

A.S.B.L. – Siège social : Rue des Ecoles, 9 – 1350 JAUCHE

CONCOURS « Jeunes Solistes » - 2022

Règlement

I. Organisation générale.

Le concours « Jeunes Solistes – 2022 » est organisé en Brabant Wallon par la Fédération Musicale du Brabant francophone FMBF avec l'appui d'un groupe de travail (ci-dessous appeler « Commission d'organisation du concours ») composé de membres de la FMBF et de personnalités du monde musical.

L'objectif de ce concours est de promouvoir les instruments à vent et les instruments de percussion, et d'en encourager l'apprentissage.

Le concours « Jeunes Solistes – 2022 » sera organisé le samedi 26 février 2022 à l'Académie de Musique de Jodoigne – Place Dr Lodewijckx, 19 – 1370 Jodoigne.

Le concours comprend trois catégories : bois, cuivres et percussions.

Chaque catégorie comporte cinq niveaux : « Espoir », « Sonatine », « Sonate », « Concerto » et Récital. Chaque niveau correspond à des degrés d'études en académie de musique ou à un nombre d'années de pratique de l'instrument ainsi qu'à une liste d'œuvre répertoriées (voir site www.federationmusicalehainaut.be/ *Aide et projets – Sonatina – Répertoire)* (sauf niveau « Espoir »).

Niveau « Espoir »	A partir de F3 ou 3 années de pratique de l'instrument
Niveau « Sonatine »	A partir de F5 ou 5 années de pratique de l'instrument
Niveau « Sonate »	A partir de Q2 ou T1 ou 7 années de pratique de l'instrument
Niveau « Concerto »	A partir de Q4, T3 ou 9 années de pratique de l'instrument
Niveau « Récital »	Ouvert jusque un an de fréquentation de l'enseignement supérieur artistique (jeune talent ou 1ère année d'étude)

II. Inscriptions.

L'inscription au concours se fait par l'envoi des documents suivants :

- le formulaire d'inscription mentionnant la catégorie et le niveau, dûment complété et signé. Les mineurs d'âge doivent faire contresigner ce formulaire par la personne responsable.
- une photocopie recto-verso de la carte d'identité.
- la preuve du payement du droit d'inscription de 5 € (cinq euros), payable au plus tard le 30 janvier 2022, par transfert bancaire sur le compte de la FMBF : BE30 0012 6149 5811 avec en communication le nom du candidat.

Ces documents doivent être envoyés à la FMBF ASBL – Rue des Ecoles, 9 – 1350 Jauche ou par mail au secrétariat : christvin@hotmail.fr).

La date limite d'inscription est fixée au 30 janvier 2022. Si certains documents font défaut à cette date, la candidature ne sera plus acceptée.

III. Conditions générales de participation.

Le concours est ouvert à tous, sans limite d'âge. Les candidats doivent cependant être domiciliés en Fédération Wallonie-Bruxelles. Ils peuvent être inscrits ou non dans une école ou académie de musique, ou être autodidactes.

Le candidat qui a obtenu un résultat avec plus de 90 % des points dans un niveau, ne peut pas s'inscrire dans le même niveau les années suivantes.

IV. Programme.

L'œuvre présentée sera choisie dans le répertoire correspondant à chaque catégorie et niveau (voir site www.federationmusicalehainaut.be/ *Aide et projets – Sonatina – Répertoire)* (sauf niveau « Espoir »).

Les œuvres ne figurant pas dans le répertoire seront soumises à l'approbation de la Commission d'organisation du concours. Une fois approuvé, le programme ne pourra plus être modifié.

Le candidat présente une seule œuvre dont la durée correspond au temps prévu pour le niveau :

Niveau « Espoir »	3 à 5 minutes
Niveau « Sonatine »	6 à 8 minutes
Niveau « Sonate »	4 à 10 minutes
Niveau « Concerto »	5 à 12 minutes
Niveau « Récital »	15 minutes

Le programme peut comporter des œuvres avec ou sans accompagnement de piano. Les accompagnements avec CD ne sont admis que pour la catégorie « percussions ».

Les candidats de la catégorie « percussions » peuvent présenter un ou plusieurs instruments de leur choix sans toutefois dépasser le temps prévu pour le niveau.

V. Déroulement.

Le jour de l'épreuve, chaque candidat doit apporter l'original imprimé des partitions, ainsi que quatre exemplaires pour le jury.

Les épreuves du concours sont toujours publiques. Elles se déroulent par niveau suivant le présent règlement.

Les organisateurs du concours prennent les frais de droits d'auteur (SABAM) à leur charge.

Le concours prévoit un accompagnateur « officiel ». Les partitions devront lui parvenir impérativement avant la date limite d'inscription 30 janvier 2022 via la FMBF.

Le candidat peut faire appel, de sa propre initiative, à un accompagnateur de son choix et à un tourneur de pages. Les frais éventuels sont alors à charge du candidat.

Pour la catégorie « percussions », l'éventuel appareil de diffusion est amené par le candidat.

Si la durée dépasse le temps prévu pour le niveau, le jury peut interrompre la prestation.

A l'exception de l'accompagnateur musical retenu par le candidat et un éventuel tourneur de pages, aucune personne n'est autorisée à prendre place sur scène avec le candidat.

Les horaires fixés par les organisateurs ne peuvent en aucun cas être modifiés, sauf décision du président du jury au moment de l'épreuve.

VI. Jury.

Le jury sera composé d'un président assisté de deux ou trois membres.

Les membres du jury sont des pédagogues et musiciens professionnels. Ils sont désignés par la Commission d'organisation du concours.

Après chaque niveau, le président et chaque membre du jury remplissent un document comportant des critères précis d'évaluation et notent individuellement et secrètement chaque candidat. Leurs notes sont ensuite additionnées et la moyenne est calculée. Toute note qui dépasse de plus de 10 % cette moyenne est ramenée aux limites de cette moyenne. Une moyenne pondérée est alors établie. Seuls les cas limites sont délibérés.

VII. Recours.

Les décisions du jury sont sans appel.

Aucun recours relatif aux conditions d'organisation, au déroulement ou aux résultats du concours ne peut être admis. Le fait de participer au concours implique l'acceptation sans réserve des clauses du présent règlement. Tous les cas qui n'y sont pas prévus seront tranchés par la Commission d'organisation du concours.

VIII. Prix.

Un candidat qui a obtenu au moins 80 % est proclamé « lauréat » du concours « Jeunes Solistes – 2022». Un certificat de participation est attribué à tous les autres candidats.

Pour chaque niveau, trois prix seront attribués pour toutes catégories d'instruments confondues (bois, cuivres, percussions) :

- premier prix : un montant de 75 euros
- deuxième prix : un montant de 50 euros
- troisième prix : un montant de 25 euros

La remise des prix aura lieu, à l'issue du concours, après les délibérations du jury.

Tous les renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de la FMBF :
Fédération Musicale du Brabant francophone – Rue des Ecoles, 9 – 1350 Jauche
Tél : 019/63.43.75 – GSM : 0478/84.03.76.

CAMP MUSICAL 2022
du mardi 05 avril au samedi 09 avril

Avec la collaboration de la Province de Liège et de la Fédération Wallonie-Bruxelles
STAGE DE VACANCES EN HARMONIE
à l'INTERNAT DON BOSCO D'AYWAILLE-REMOUCHAMPS

Organisé par la Fédération Musicale de la Province de Liège (F.M.L.) en collaboration avec la Fédération Musicale du Brabant Francophone (F.M.B.F.), sous le patronage de l'Union des Sociétés Musicales (U.S.M.)
Cette année encore, elles ont décidé d'ouvrir les portes de leur camp musical annuel à tous les jeunes musiciens des autres provinces pratiquant un instrument joué en orchestre d'harmonie. Les camps musicaux organisés par les Fédérations ont pour but de partager le plaisir de la musique avec les jeunes d'autres régions.

But

Vivre ensemble pendant 5 jours dans le but d'un perfectionnement musical, entouré de professeurs émérites.

Quelles familles d'instruments

BOIS : flûte, hautbois, clarinette, basson, saxophone.
CUIVRES : bugle, trompette, cornet, cor, trombone, baryton, tuba et basse.
PERCUSSIONS : tout le pupitre.
INSTRUMENTS A CORDES : tout le pupitre.

L'encadrement

Par des professeurs (d'académies et/ou chefs d'hafabras).

Les types d'œuvres

Moderne, classique, musique de films et musique originale.

Le stage se terminera par un concert public organisé le samedi 09 avril 2019 à 16 h 00.

Organisation du Camp.

Le camp est placé sous la responsabilité de représentants de la F.M.L. pour la partie administrative et des professeurs pour le domaine musical.

Horaire du premier jour :
- **09 h 00 Accueil des stagiaires et attribution des chambres.**
- **10 h 00 a) Rassemblement des parents et stagiaires.**
  - **b) Allocution du Président de la F.M.L.**
  - **c) Présentation des responsables du stage.**
- **10 h 45 Prise en charge des stagiaires par les professeurs.**

Les sections musicales seront les suivantes : petits et gros cuivres, clarinettes, saxophones, percussions et flûtes, instruments à cordes.

Règlement du camp.

1. **Aucun participant ne peut quitter le camp sans l'autorisation d'un responsable du camp.**
2. **Les chambres ne sont pas accessibles pendant la journée, sauf autorisation spéciale.**
3. **Il est interdit de fumer dans les chambres, ainsi que d'y introduire de la nourriture ou des boissons. Cependant, un local sera prévu à cet effet.**
4. **L'alcool est strictement interdit.**
5. **Respecter les horaires ainsi que les consignes prescrites pendant le camp.**
6. **Le non-respect de ce règlement appellera des sanctions qui peuvent aller jusqu'au renvoi et au remboursement des dommages occasionnés.**
7. **Les participants s'engagent à donner le meilleur d'eux-mêmes moralement et musicalement.**

Matériel indispensable.

1. Votre instrument et son support + un pupitre sur pied étiqueté à votre nom.
2. Nécessaire de toilette.
3. Carte d'identité.
4. Une ou deux vignettes de Mutuelle.
5. Un imperméable.
6. Une valise ou une serviette avec un système de fermeture.
7. Le nécessaire pour écrire (papier, stylo à bille et crayon).
8. Une jupe ou un pantalon de couleur foncée et une chemise blanche ou un chemisier blanc pour le concert.
9. Un sac de couchage avec un drap de protection ou draps et couvertures et un oreiller.

Assurances.

Les participants qui sont membres à part entière de la F.M.L. ou de la F.M.B.F. et dont la Société est en règle de cotisation sont assurés dans le cadre de l'assurance intégrée au montant de l'affiliation.
La responsabilité des instruments, ainsi que celle des objets de valeur (portefeuille, bijoux, gsm,...) est entièrement à charge de leur propriétaire qui est libre de souscrire à titre personnel une assurance garantissant ce(s) bien(s).
Tous les élèves sont assurés.

L'inscription.

Le montant de l'inscription est de :

* **180 €, pour les internes, reprenant l'hébergement, les cours et les repas ;**
* **90 €, pour les externes, reprenant les cours et le repas de midi pour les cinq jours.**

L'inscription sera effective dès réception du paiement (avant le 25 mars 2022).

Le bon d'inscription ci-dessous est à retourner exclusivement au :

Secrétariat de la F.M.L.
Résidence "Elysée" quai
Marcellis 1a bte 0014020
Liége

GSM : 0471/74 89 17
Email : fml@fml.be

CAMP MUSICAL FML 2022
INSTITUT SAINT-RAPHAËL AYWAILLE

BULLETIN D'INSCRIPTION

à rentrer au plus tard avant le 259 mars 2022

Nom & prénom : _____
Date de Naissance :_____/____/ _____
Rue et n° : _____
Code postal :_____Localité : _____
Tél.:____/_____ GSM:_____/ _____
Adresse e-mail:_____
Nom de la société à laquelle je suis affilié ou élève de : _____

Mon instrument principal : **Mon niveau :** Débutant ☐ - Moyen ☐ - Avancé ☐
Piccolo☐ Flûte☐ Hautbois☐ Basson☐
Petite Clarinette Mib ☐ Clarinette Sib ☐ Clarinette Alto ☐ Clarinette basse ☐

Sax Alto ☐ Sax Ténor ☐ Sax Baryton ☐
Trompette ☐ Bugle ☐
Cor en Fa ☐ Cor Mib ☐ Alto Mib ☐
Trombone UT ☐ Trombone Sib ☐

Baryton/Tuba/Euphonium : Sib Clé de Fa ☐ Sib Clé de Sol ☐ UT Clé de Fa ☐
Basse : Sib Clé de Fa ☐ Sib Clé de Sol ☐ Mib Clé de Fa ☐ Mib Clé de Sol ☐
Basse Ut Clé de Fa ☐ Contrebasse UT ☐

Percussions : Caisse claire ☐ Grosse caisse ☐ Accessoires ☐ Claviers ☐
Timbales ☐ Batterie ☐

Instrument à cordes autre que contrebasse : _____

Deuxième instrument éventuel : _____

Personne responsable à contacter en cas de problèmes : _____
Adresse : _____
Tél. :_____/_____GSM :_____/ _____
Remarques concernant la prévention et les précautions médicales éventuelles :
_____

OUI, je m'inscris au stage musical qui se déroulera du 05 avril au 09 avril 2022 à l'Institut Saint-Raphaël avenue de la Porallée, 40 à Remouchamps - Aywaille.

Je verse ce jour, au compte de la Fédération Musicale de Liège n° BE38 3400 1587 2672 la somme de 180€ ☐ ou 90€☐ avec la mention Camp musical 2022 + Nom et Prénom du stagiaire. (Attention le nombre d'inscriptions en interne est limité à 70 élèves)

Cette inscription implique la connaissance et l'acceptation du règlement du camp.
Date et signature - (Pour les moins de 18 ans, la signature des parents est obligatoire)

☐ Cochez la case correspondant à votre choix
Ce formulaire est téléchargeable en deux versions sur le site de la FML rubrique Documents utiles Camp musical 2022, ATTENTION : dans tous les cas celui-ci devra être signé et retourné exclusivement au Secrétariat de la FML
- Résidence « Elysée » Quai Marcellis, 1a Bte 001 – 4020 LIEGE

Mots croisés

Horizontalement

1. A peu près …
6. Indication
8. Union Européenne
10. Rayons
11. Déchiré
12. Etouffé
13. Titane
14. Cinq cent deux
16. Condensation

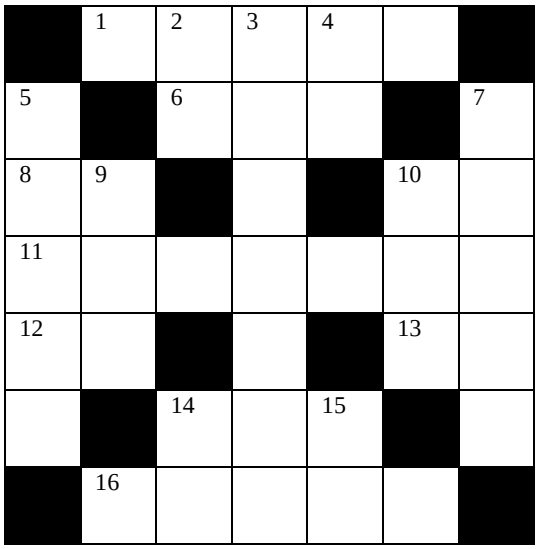

Verticalement

2. Unique
3. Aimais
4. Patron céleste
5. Recherche
7. Début
9. Bouclier médiéval
10. Stérilisé
14. Avant Ré
15. Id est

Solutions jeux Presto 27

SUDOKU

SUDOKU

7	8	5	6	1	2	3	4	9
4	2	3	8	7	9	1	6	5
6	1	9	5	3	4	8	2	7
3	9	8	7	4	6	2	5	1
2	7	6	1	5	3	9	8	4
5	4	1	9	2	8	6	7	3
1	3	4	2	6	7	5	9	8
8	5	2	4	9	1	7	3	6
9	6	7	3	8	5	4	1	2

Mots CAMOUFLES

FA

COMPOSITRICES DU XIXe SIECLE

Louisa de Mercy-Argenteau

Par Anne-Marie Polomé

1 er Partie

Pendant plusieurs siècles, l'histoire de la famille des Caraman-Chimay est intimement liée à la musique et à l'art en général. On y trouve des musiciens, des mélomanes, des mécènes, des écrivains, des dessinateurs parfois amateurs. En son sein, une personnalité du XIXe siècle attire particulièrement l'attention, c'est Marie-Clotilde-Elisabeth-**Louise de Riquet, comtesse de Caraman-Chimay** plus connue sous son nom d'épouse, **comtesse Louisa de Mercy-Argenteau**. Mélomane, pianiste et compositrice, elle a révélé au monde des musiciens talentueux devenus célèbres. Suivant l'exemple de ses ancêtres, elle a soutenu de jeunes artistes et rapproché la musique du plus grand nombre.

Louisa de Riquet de Caraman-Chimay (1837-1890) est née à Paris, le 3 juin 1837. Ses parents, Michel Gabriel **Alphonse** Ferdinand de Riquet de Caraman-Chimay (dit le **Prince Alphonse de Chimay)**, et **Rosalie** de Riquet de Caraman sont de la même grande famille. Elle a, parmi ses ancêtres, Pierre-Paul Riquet, concepteur du canal du Languedoc (Canal du Midi) et est une petite-fille de Theresia de Cabarrus (Madame Tallien). Elle épouse à Chimay, le 11 avril 1860, **Eugène** Arnould Henri Charles François Marie, **comte de Mercy-Argenteau** (1838-1888), né à Liège.

Louisa (1837-1890)

Le jeune couple de Mercy-Argenteau s'installe dans leur résidence parisienne des Mercy-Argenteau, l' « Hôtel de La Marck », situé 25, Rue de Surène, dans le 8e arrondissement. Anciennement propriété du marquis de La Fayette, elle est devenue la résidence des ambassadeurs de Belgique depuis 1936.

Sur les conseils du duc de Persigny, journaliste et ministre de l'Intérieur, Eugène et Louisa achètent, en 1869, son hôtel de la rue de l'Elysée. Ils reviennent régulièrement, au château familial d'Argenteau, une élégante demeure de style néo-classique entourée d'un vaste parc et située près de Visé, sur une colline surplombant la Meuse. Il a été construit, en 1683 près des ruines d'un ancien château fort du Xe siècle, plusieurs fois assiégé et rasé en 1674 par les troupes françaises. C'est là que leur fille unique, **Rosalie**, naît en 1862.

La famille de Mercy-Argenteau possède deux autres châteaux dans le Condroz, le château d'Ochain, à Clavier, et celui de Vierset, à Modave.

Le prestige et la grâce originale de Louisa, très grande et blonde, lui attirent bien des admirateurs. A Paris, Louisa, qui parle à l'époque trois langues, brille en société. Elle peint avec finesse, écrit avec aisance et joue très bien du piano.

« *... ses yeux fascinateurs, ses lèvres de volupté, son sourire plein d'enchantement et ce mélange inexprimable d'abandon et de fierté lui assuraient un empire irrésistible. Elle dominait les hommes avec une puissance qu'on ne discutait pas. Très musicienne, sa virtuosité d'interprète de Liszt et de Chopin était comme une parure supplémentaire, dont elle se servait pour orner d'art ses succès de femme.* »[1]

« *Aussitôt que commençaient à s'égarer ses doigts sur les touches d'ivoire, c'était, autour d'elle, un essaim d'adorateurs qui ne la quittaient plus du regard.* » [2]

L'environnement éclairé de Louisa à Paris fait beaucoup pour son attachement à la musique et aux spectacles. Elle y rencontre des musiciens de renom.

Elle est proche de **Blandine Ollivier** (1835-1862), une fille de Franz Liszt et de la comtesse Marie d'Agoult, et l'épouse de l'homme politique français Emile Ollivier. Blandine lui fait rencontrer son

---

[1] http://www.mediterranee-antique.fr/Auteurs/Fichiers/JKL/Loliee/Napo_3/Femmes/2E_Fem_110.htm

[2] *Les femmes du second empire* par Frédéric Loliée. Edité par Félix Juven, Paris (1910)

père dès 1861. Débute alors, entre Louisa et **Franz Liszt**, une correspondance pleine d'humour durant plus de 20 ans. Ils se donnent même des surnoms : Lall pour elle et Gimpel (bouvreuil) pour lui, Louisa trouvant que ses doigts chantaient sur le clavier comme l'oiseau dans les branches. Il lui écrit de toute l'Europe pour lui faire part de ses projets, de ses succès et de ses déceptions, émaillant son français de phrases en italien et en allemand.
Il remercie ainsi Louisa qui l'a félicité de ses dernières productions : « *Quelle adorable inspiration de flatterie mes pauvres brimborions donnent à Lall ! En les interprétant ainsi, c'est bien elle qui les transfigure ! Comment vous remercier des trésors que vous répandez sur ces tristes notes.* »[3]
Elle le reçoit plusieurs fois au château d'Argenteau et il aime jouer de l'orgue dans la chapelle néo-romane de Notre-Dame aux Bois Bénits, dite de Whixou toute proche.
Voici un des messages que Louisa reçut de Franz Liszt qui se reposait alors au château d'Argenteau : « *On a bien dit de vous, Madame la Comtesse, que vous étiez à la fois Lyre et Muse. Je suis toujours sous le charme des merveilles de la Lyre : où vibrait le souffle du Dante, le génie de Beethoven était digne de s'inspirer et de suivre plus haut encore la Muse*. » [4]

La princesse **Pauline von Metternich** (1836-1921), l'épouse de l'ambassadeur d'Autriche à Paris, une excellente pianiste, est célèbre pour son remarquable salon parisien de style typique du « Second Empire », que tente d'imiter l'aristocratie européenne. Elle y reçoit « la belle société » composée d'artistes, d'écrivains, de musiciens, d'acteurs connus ou amateurs. Grande est son influence sur l'art et la société parisienne. Elle est particulièrement écoutée par l'Empereur Napoléon III et par son épouse, l'Impératrice Eugénie. Louisa de Mercy-Argenteau, proche d'elle en âge, fait partie de ses intimes.
L'empereur Napoléon III et l'Impératrice tiennent salon à Compiègne. La Cour y joue la comédie, sous la direction de la Princesse Pauline von Metternich. La première fois que **Louisa** entre en scène, elle incarne Judith devant Holopherne. Le public est sous le charme : « *Les pierres étincelantes de sa parure brillaient moins que l'éclat de ses yeux et l'or de sa chevelure s'épandait en vagues jusqu'à ses pieds* » écrit un spectateur.
Aux Tuileries, son succès est aussi grand : « *Quand elle entrait dans la salle des Maréchaux, avec son port de tête héraldique… elle apparaissait comme une reine au milieu de ses sujettes.* »
Un critique musical tente d'introduire **Richard Wagner** dans les cercles mondains parisiens pour l'y faire découvrir et honorer. La princesse Pauline von Metternich l'accueille dans son salon, car elle admire son style musical. En mars 1860, Wagner apprend que, conseillé par cette princesse qui a entendu l'œuvre à Dresde, **l'Empereur Napoléon III** s'est montré favorable à la représentation de *Tannhäuser* sur la scène de l'Opéra de Paris. Richard Wagner, confiant, écrit à Minna, son épouse : « *…. Je crois pouvoir compter sur un grand succès*. » Des extraits de ses œuvres ont été fort applaudies à l'Opéra Italien de Paris. Y assistaient **Berlioz, Auber, Meyerbeer** et d'autres musiciens de renom.
En mai 1860, le compositeur organise une soirée privée chez **Pauline Viardot** au cours de laquelle il fait entendre des extraits du deuxième acte de *Tristan et Isolde.* Pauline Viardot chante Isolde, Richard Wagner : Tristan, et Karl Klindworth est au piano.
Tannhäuser, révisé et allongé, est traduit en français et Wagner compose la musique de la Bacchanale qui ouvrira l'opéra, afin de satisfaire aux exigences de l'Opéra de Paris. Voulant affirmer la singularité de son génie, il refuse de s'adapter aux conventions parisiennes du Grand Opéra. Après 164 répétitions auxquelles assiste parfois Louisa, conquise, arrive la première représentation, le 13 mars 1861. Elle est modérément chahutée. Le 18 mars, des coups de sifflets résonnent dès le deuxième acte. Le troisième acte se déroule « *comme sur un champ de bataille (Mein Leben, autobiographie de Wagner).* Le public siffle et chahute jusqu'à rendre les paroles quasi inaudibles, malgré la présence de l'Empereur et de l'Impératrice.[5] Le 25 mars, la cabale éclate dès le premier acte. Le lendemain de la troisième représentation, à laquelle il n'assiste pas, Richard

---

[3] Carlo Bronne, p. 41. Lettre inédite communiquée par Madame Jadoul, épouse du pianiste chef d'orchestre Théodore Jadoul.
[4] *La Comtesse de Mercy-Argenteau*, Carlo Bronne, Soledi, imprimeur-éditeur, Liège, 1945, p. 45
[5] https://richard-wagner-web-museum.com/biographie/annees-exil/annee-1860/

Wagner rédige une note à l'attention de la direction de l'Opéra, dans laquelle il retire sa partition et, en sa qualité d'auteur, en interdit toute représentation « *pour des raisons de sécurité, surtout concernant les chanteurs* » *(Mein Leben).*
Wagner avait été prévenu. Le Prince von Metternich, puis le Comte Walewsky, nouveau ministre d'Etat, l'avaient mis en garde : « *un ballet au premier acte ne comptait pas, parce que des habitués (…) avaient pris l'habitude de ne venir au théâtre que vers vingt-deux heures après avoir dîné, donc au milieu de la représentation de l'opéra* ». [6] Wagner ne cède pas : méconnaissant ce type de public, il exige de garder cette « bacchanale » au début du premier acte. Les « habitués », des membres du Jockey Club, n'ont pas vu les jolies danseuses en action et ils ont manifesté bruyamment leur colère[7]. De plus, certains membres du public n'acceptent pas que la représentation de l'œuvre d'un Allemand soit imposée par le pouvoir.[8] Furieux, Wagner quitte Paris. Ce n'est pas la guerre de 1870 qui va le réconcilier avec les Parisiens !
La Princesse von Metternich, Louisa, Franz Liszt, Charles Baudelaire, Théophile Gautier, le Prince Joseph de Chimay, son épouse Marie de Montesquiou-Fézensac et d'autres connaisseurs prennent la défense du musicien. Il sera invité en Belgique où il avait, dès les années 1850, fait la connaissance de la famille de Caraman-Chimay. Grâce au violoncelliste et compositeur belge **Adrien-François Servais**, *Lohengrin* est créé en français au Théâtre de la Monnaie de Bruxelles, en mars 1870, avec Hans Richter comme chef d'orchestre. En 1872, Le *Vaisseau Fantôme* y est créé, en français lui aussi.

Louisa est aussi proche de **Marie de Montesquiou-Fézensac** (1834-1884), épouse de son cousin **Joseph II, 18e prince de Chimay en titre**. C'est une excellente pianiste formée par des artistes comme Camille O'Meara, dernière élève de Frédéric Chopin, et **Clara Schumann**. Elle présente cette dernière à Louisa. Le prince Joseph II (1836-1892), diplomate et homme politique belge, est un excellent violoniste, suivant en cela les traces de son père et de son grand-père. Il lui arrive de donner des concerts privés, **son épouse au piano et lui au violon**. Franz Liszt leur dédicace une messe en souvenir d'une de ces soirées.
Comme Louisa, la famille fait des navettes entre Paris, Chimay, Bruxelles. Tous fréquentent le groupe des Wagnériens et assistent à la première de *Tannhäuser* à Paris.

Louisa de Mercy-Argenteau compositrice
Louisa est une **excellente compositrice**. Les archives du château de Chimay possèdent des exemplaires de deux recueils publiés à Paris en 1869 [9] :
« ***Quatre pièces pour piano*** » *(Prélude, Choral, Inquiétude et Scherzo)* et
« ***Six Mélodies*** », pour voix et piano. Parmi celles-ci, on relève
- *Adieu*, composé sur le poème *Adieu* d'André Chénier,
- *Le Sylphe*, sur le poème *Le Sylphe* publié par Victor Hugo dans son recueil *Odes et Ballades*.
- *Vieille Chanson* basée sur le poème *Vieille Chanson du Jeune Temps* tiré des *Contemplations* de Victor Hugo ;
- *Solitude* basée sur le poème *Soupir* de René-François Sully Prudhomme, inséré dans le recueil *Les Solitudes* ;
- *Message* d'un parolier non déterminé ;
- *Le Crucifix* composé sur le poème de Victor Hugo *Ecrit au Bas d'un Crucifix*, tiré des *Contemplations*.
Il est vraisemblable qu'elle ait composé davantage.

La suite dans notre prochain numéro

---

[6] *Mein Leben, autobiographie de Richard Wagner.*
[7] https://www.youtube.com/watch?v=fbjc59LCgIU
[8] http://cercle.wagner.lyon.free.fr/doc/bibliotheque/tap.pdf
[9] *Les Princes de Chimay et la musique. Une famille de mélomanes au cœur de l'histoire XVIe-XXe siècle* par Marie Cornaz, La Renaissance du Livre 2002, Tournai

Union des Sociétés Musicales de la Fédération Wallonie-Bruxelles

Siège : Rue du Vieux Comté, 51 – 7543 Mourcourt - Tél : 069/25.30.79
Numéro d'entreprise : 445 339 866
Email : info@uniondessocietesmusicales.be – Site : www.uniondessocietesmusicales.be

Président

Mr Pierre ERNOUX (FMN) Rue du Vivier,1 – 5020 Malonne – Tél : 081/44.60.44 – GSM : 0478/49.25.33
Email : peresidence@fedemusinam.eu

Secrétaire

Mr Frédéric MARIAGE (FMH) Rue du Vieux Comté, 51 – 7543 Mourcourt – Tél : 069/25.30.79
Email : secretariat@federationmusicalehainaut.be

Trésorier

Mr Jean-Claude DESIDE (FMH) Rue des Petelles,28 – 6890 Libin – Tél : 061/65.61.09 – GSM : 0475/32.39.68
Email : petelles@skynet.be

Vice-Présidents

Mr Adelin HANQUIN (FMBF) Rue des Ecoles,9 – 1350 Jauche – Tél : 019/63.43.75 – GSM : 0478/84.03.76
Email : hanquin.adelin@skynet.be
Mr Bernard BOEUR (FMLB) Grand Place, 3Bte2 – 6850 Paliseul – Tél : 061/41.50.88 – GSM : 0495/28.21.14
Email : bernard.boeur@belgacom.net
Mr Jacky FIEVET (FMN) Rue du Pont, 31Bte7 – 5300 Andenne – GSM : 0495/61.01.22
Email : jacky.fievet@outlook.com
Mr Jean-Marie BATTEUX (FML) Rue Auguste Javaux,44 – 4020 Liège – GSM : 0495/53.68.44
Email : fml@fml.be
Mr Jean-Marie XHONNEUX (APSAM) Obsinnich,11 – 3791 Fourons – GSM : 0478/33.19.31
Email : jeanmarie.xhonneux@skynet.be

Membres

Mme Christiane VINCENT (FMBF) Rue Basse Baive,26 – 5310 Liernu - GSM : 0477/32.22.30
Email : christvin@hotmail.fr
Mr Dominique SOTTIAUX (FMH) Rue Escarpée,71 – 7100 Haine.St.Pierre – GSM 0475/94.72.66
Email : sottiauxdominique@yahoo.fr
Mr Freddy SCHMITZ (FMLB) Rue du Violoneux,16 – 6687 Bertogne (Champ) – GSM : 0495/50.43.30
Email : schmitzfreddy@hotmail.com
Mr Joseph DROOGHAAG (APSAM) Veurs,4 – 3790 Fourons – Tél : 04/381.07.07
Email : joseph.drooghaag@skynet.be
Mme Marie GOLFIERI (FML) Rue de Meuse,56 – 4020 Jupille.sur.Meuse – GSM : 0473/62.21.41
Email : marie.golfieri@skynet.be
Mr Richard LUC (FMH) Rue Moranfayt, 194 – 7370 Dour – Tél : 065/65.43.87
Email : Richard.luc@skynet.be

AB ELECTRONICS

BY ANDRE BOUSSEMAERE

contrôle d'accès

vidéosurveillance

détection intrusion

détection incendie

Route des six frères 35 bte 1- 5310 Leuze

081/65 56 29

info@abelectronics.be

www.abelectronics.be

INTRUSION INCERT CERTIFICATION B-1635

ibz 20 1103 87

Muziekcentrale Lummen

Le spécialiste par excellence pour les instruments à vent et de percussion

- Un large assortiment de toutes les marques renommées.
- Des locaux pour tester des instruments dans notre showroom. Et aussi la possibilité de tester des instruments chez vous.
- Entretien et réparations professionnels.

PERCUSSION ET
CUIVRES DE NOTRE
PROPRE USINE

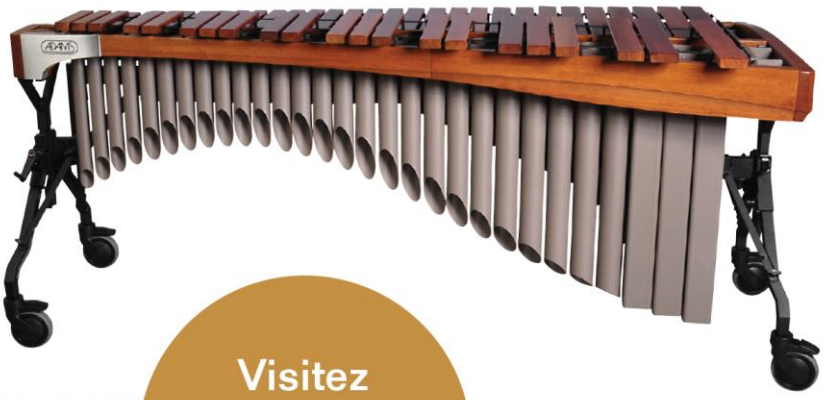

Visitez notre nouveau magasin à Lummen!

Adams Muziekcentrale
Bosstraat 73 Lummen (B)
+32 (0)13 35 20 20

www.adams-music.be
info@adams-music.be